



Appartement sans chauffage à la date prévue

Par **bradick75**, le **06/12/2014 à 18:34**

Bonjour,
Je loue un appartement social via la RIVP. Tous les ans, la RIVP ne respecte pas la mise en fonction du chauffage à la date prévu. C'est systématique. Ils invoquent à chaque fois qu'il y a un problème technique, que nous devons être patient, qu'ils ont signalé le problème au Syndic Baratte et que celui-ci a mandaté leur chauffagiste. Le problème est que cela est récurrent et peut durer des semaines. Cette année le problème s'est reposé et en plus, depuis plusieurs jours nous n'avons à nouveau plus de chauffage. Quand je les appelle, je m'aperçois que Baratte et la RIVP se renvoient la balle. Notre interlocuteur est sensé être la RIVP. J'hésite à mettre en demeure la RIVP. J'ai peur des conséquences. Avez vous des conseils à me communiquer s'il vous plait?
Cordialement.